



DELIBERATION n° Del.2023-XI-199
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

Commune de
Faverges-Seythenex

DATE DE LA CONVOCATION

Le Jeudi 07 Décembre

2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice : 33
- présents : 28
- représentés : 5
- absents ou excusés : 0
- votants : 33

Acte certifié exécutoire par le
maire compte-tenu :

Du dépôt en Préfecture le
20 DEC 2023

De la publication le
20 DEC 2023

PRESENTS : Jacques DALEX, *Maire*,
Martine BRASSOUD, Claude GAILLARD, Christine DUMONT-THIOLLIERE,
Georges VIGNIER, Martine BEAUMONT, Marc BRACHET, Jean-Pierre
PORTIER, *Adjoints au maire*, Bernard PAJANI, Michel VOISIN, Liliane
THORENS, Michèle TARDIVET-MERCIER, Jeannie TREMBLAY-GUETTET
(*J.Tremblay-Guettet Arrivée à 18h47*) Florence GONZALES, Gilles
ANDREYON, Mohammed FAYEK, Sophie FERNANDEZ, Julien PORTIER,
Anne-Marie BERNARD, Véronique BOUCHET, David DUNAND-
CHATELLET, Julie DENAMBRIDE, Damien VACHERAND-DENAND, Yves
CREPEL, Christiane LECUYER, Olivier TISSOT-DUPONT, Dominique
GOUSSARD, Virginie DUPONT *Conseillers municipaux*

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Brigitte BOISSON a donné procuration à Marc BRACHET, Agnès
BALLIEU a donné procuration à Liliane THORENS, François HUSAK a
donné procuration à Christine DUMONT-THIOLLIERE, Jean-Philippe
MARTINET a donné procuration à Virginie DUPONT, Françoise
KLEMENCIC a donné pouvoir à Yves CREPEL

ABSENTS :

Secrétaire de Séance : Bernard PAJANI

**Décompte définitif sur fonds propres des travaux du Syane pour l'opération de Gros
Entretien Reconstruction au titre de l'année 2020**

Rapporteur : Monsieur Claude GAILLARD, Adjoint au Maire

Par la délibération Del.2020-III-84 du 22 juin 2020, le Conseil Municipal a approuvé le plan de
financement de Gros Entretien Reconstruction dans le cadre du programme 2020 du Syndicat des
Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) :

Le montant total estimé des travaux s'élevait à	232 039,00 Euros TTC
La participation de la Commune s'élevait à	93 014,00 Euros TTC
Le montant des frais généraux (soit 3 % du montant total des travaux) s'élevait à	6 961,00 Euros

Sur la base des travaux effectivement réellement réalisés, il convient de procéder à un réajustement
des sommes dues.

Le solde du remboursement des travaux et des frais généraux est régularisé par la production du
décompte définitif daté du 08 novembre 2023 et joint en annexe.

Ainsi, la participation réelle de la Commune s'élève à 93 012,31 Euros TTC au titre des travaux, à
laquelle s'ajoute les Frais généraux pour un montant de 6 710,36 Euros, soit un total de 99 722,67
Euros.

Compte-tenu des acomptes déjà versés par la Commune au SYANE :

Acomptes versés par la Commune	Montant
Au titre des travaux et des études	74 411,00 €uros TTC
Au titre de la contribution au budget de fonctionnement (3% du montant réel de la dépense travaux et études)	5 569,00 €uros

Il reste dû au SYANE par la Commune, une participation au titre des travaux à laquelle s'ajoute les Frais Généraux (à hauteur de 3% du montant total des prestations) pour un montant total de 19 742,67 €uros :

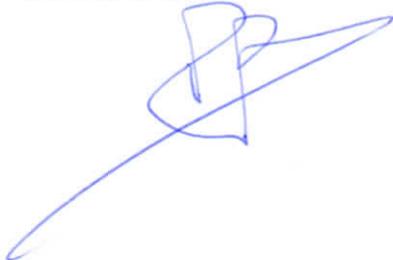
Part de la Commune	Montant
Au titre des travaux et des études	18 601,31 €uros TTC
Au titre de la contribution au budget de fonctionnement (3% du montant réel de la dépense travaux et études)	1 141,36 €uros

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-  **APPROUVE** le plan de financement de Gros Entretien Reconstruction dans le cadre du programme 2020 du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)
-  **INDIQUE** que la somme de 18 601,31 €uros HT au titre des travaux et la somme de 1 141,36 €uros au titre des frais généraux soit un total de 19 742,67 €uros correspondant au montant restant dû au Syane sont prévues au budget.
-  **AUTORISE** Monsieur le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Bernard PAJANI



Le Maire,
Jacques DALEX

